

Délibération n°34

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
60

Nombre de votants :
60

Date de convocation :
13 décembre 2017

Date d'affichage du
compte-rendu :
27 décembre 2017

Objet :
Dispositions d'ordre budgétaire

L'AN deux mille dix-sept, le 19 décembre, le conseil communautaire, convoqué le 13 décembre 2017 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
Mme Florence PLUCHART, **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Gérard CHANSARD, conseiller communautaire unique de CHARBONNIERES-LES-VARENNES, remplacé par Mme Florence PLUCHART, conseiller communautaire suppléant
- M André CHANUDET, a donné pouvoir à Mme Nadine BOUTONNET
- M Philippe COULON, a donné pouvoir à M Gérard DUBOIS
- Mme José DUBREUIL, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- M Stéphane FRIAUD, a donné pouvoir à M François CHEVILLE
- M Jean-Christophe GIGAULT, a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à Mme Catherine VILLER-MICHON
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

Absent :

- M José BELDA

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

M Claude BOILLOU

Abusé de réception en préfecture
063-200070753-20171219-
DELIB2017121934-DE
Date de télétransmission : 27/12/2017
Date de réception préfecture : 27/12/2017

Rapport n°34 – Dispositions d'ordre budgétaire

1. Subvention au budget annexe transport

En vertu de l'article L 1221-12 du Code des Transports, « le financement des services de transports public régulier de personnes est assuré par les usagers, le cas échéant par les collectivités publiques ».

Dans ce cadre, il convient de valider le versement d'une subvention de 650 000 € au budget annexe transport public de voyageurs.

2. Modifications budgétaires

Suite à la délibération cadre adoptée ce jour, il convient de prévoir le montant des subventions accordées aux syndicats, soit 467 € pour FO, 321 € pour la CGT, et 262 € pour l'UNSA.

Budget principal

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Cpte 6574 – subv de fonctionnement aux assoc. – fct 01 – chp 65	1 050,00		
Cpte 6876 – provision pour créances – fct 01 – chp 68	2 150,00		
Cpte 022 – dépenses imprévues – fct 01	- 3 200,00		
TOTAL	0,00	TOTAL	

Le conseil communautaire, sur proposition du Président et à l'unanimité, approuve ces dispositions budgétaires.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 20 décembre 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20171219-
DELIB2017121934-DE
Date de télétransmission : 27/12/2017
Date de réception préfecture : 27/12/2017